

P.V. de l'Assemblée Générale du C.H.P. du 10 mars 2026

Ouverture de la séance à 18 h. 45

1. Appel : 58 personnes présentes, 6 excusées

2. Lecture et approbation du P.V. de l'A.G. du 8 mars 2025

La lecture n'est pas demandée car ce dernier était disponible sur le site du Club. Le P.V. a été adopté à l'unanimité.

3. Rapport du Président, du Trésorier central et des Présidents de section.

Le Président ouvre la séance et remercie les membres présents dont de nombreux jeunes athlètes. La noble mission du Club est d'assurer sa pérennité car, créé en 1883, le C.H.P. entame sa 143^{ème} année. Les sections athlétisme et musculation sont des vitrines majeures sans oublier les autres sections, ce qui fait la richesse et la visibilité du Club. Le comité a évolué avec un membre clef dans la gestion du secrétariat. Le club a été sollicité sur le plan administratif par l'administration fiscale cantonale afin d'adapter les statuts pour plusieurs raisons qui relèvent du droit fiscal et de garantir que notre association demeure affectée à un but non lucratif. Les modifications ont été effectuées après la consultation et l'aide des deux derniers Présidents soit MM. Bernard Pernier et Robin Rouge.

Il y a un chantier en cours pour la mise en conformité avec les chartes et le sport suisse. Un gros travail qui sera finalisé cette année. Un nouveau logo est en préparation pour donner au club une identité visuelle et plus moderne et il remercie les personnes qui apportent leurs conseils. La ville de Carouge a sollicité le club pour un projet pilote visant à encourager la pratique sportive des jeunes en été. Patrick Thomas un de nos coachs s'est positionné favorablement pour soutenir ce projet.

Le Président termine par un grand merci aux personnes qui soutiennent et s'engagent pour notre Club. Il faut apprécier le temps présent et, 143 ans d'existence pour un Club comme le nôtre n'est pas le fruit du hasard mais d'un esprit de fraternité, bénévolat et fidélité. Vive le C.H.P.

Section athlétisme : Pierre Morath nous parle de l'état des lieux, du développement et de la structure de cette section. Il y a 4 groupes dont l'école d'athlétisme qui compte 20 à 25 membres avec des pertes en raison de l'âge mais le niveau reste stationnaire. Un second groupe « ados et adultes » sans un trop gros investissement avec des entraînements 2 à 3 x chaque semaine. Pour le 3^{ème} groupe élite avec des jeunes dédiés à l'athlétisme. Beaucoup d'heures d'entraînement avec également beaucoup de bénévolat de la part des entraîneurs. Le 4^{ème} groupe **sprint** formé avec joie fonctionne parfaitement avec une vie autonome et complète très bien le groupe élite.

Il donne quelques informations sur les comptes, la progression de quelques jeunes athlètes avec beaucoup d'espoirs et quelques sélections nationales. Question effectif, les sections peuvent compter sur un nombre de 65 athlètes voir plus à l'avenir.

Section musculation : Philippe HUSSY nous signale que l'année 2025 s'est bien passée. Il reste toujours un problème de rangement des appareils. Le groupe Police dont l'effectif est constant nécessite quelques clefs supplémentaires. Il remercie le représentant Police et Fredy UELTSCHI pour leur aide et collaboration. Un défibrillateur a été installé.

Pour le représentant Police, Grégoire PERIAT, excusé ce soir nous a fourni un rapport très complet qui est lu à l'assemblée. En résumé, l'effectif policier est de 71 membres avec des démissions et une demande d'adhésion toujours constante. Les membres témoignent un intérêt pour ce lieu et l'utilisent de manière respectueuse dans un esprit de camaraderie. Il a reçu quelques remarques pour l'amélioration concernant les accès les horaires et la sécurité ainsi que pour les infrastructures avec des idées de réaménagement. Il parle également du respect des règles de base (rangement, lumières éteintes en quittant les lieux) et sur la propreté par la mise à disposition de spray désinfectant pour le nettoyage du matériel.

Pour l'année à venir, il souhaite poursuivre dans cette dynamique pour le bien-être de tous les membres dans un cadre sûr, fonctionnel et agréable.

Section gym. Eric STOCKLY peut compter sur une bonne assiduité pour la fréquentation soit une douzaine de personnes. Il y a une excellente ambiance et de la camaraderie. L'accent est porté sur l'équilibre, exercices physiques, haltères, élastiques et bâtons pour la souplesse malgré l'âge qui avance et les « bobos » Il y a toujours un après entraînement qui est aussi une façon de tisser des liens et de communiquer.

Rapport du trésorier. Eric STOCKLY nous informe que l'année 2025 se boucle avec une modeste perte d'exploitation de CHF 618.- malgré l'activité dynamique tout au long de l'année. La subvention de la Ville de Genève de CHF 4'500.- a amorti le choc mais quelques cotisations non rentrées auraient pu amener les comptes à une balance équilibrée.

La fortune au 31.12.2025 s'élève à CHF 52'524.- répartie dans les deux comptes (général et athlétisme) chez POSTFINANCE ainsi que dans la modeste petite caisse musculation.

La section athlétisme a été déficitaire de CHF 6'602.- car cette section engendre des frais conséquents en relation avec les déplacements, inscriptions, défraiement des entraîneurs. Mais cette section est l'étendard du club avec un effectif toujours en progression et des très bons résultats. La section musculation qui est importante et un ...contrepoids... dans les rentrées a généré un bénéfice de CHF 9'729.- malgré les frais de la salle et les différents achats pour renouveler le matériel. Quelques rentrées par des dons de fidèles, de la course des Ponts (CHF 3'960.-) et également par le meeting d'août, ce qui est encourageant vu le nombre en augmentation de participants.

Subventions :

Fonds d'Aide aux Sports = Frs 1'400,- / Jeunesse et Sports = Frs 7'741,- / L'AGA (Association genevoise d'athlétisme) = Frs 1'885,- / Ville de Genève = Frs 4 '500,-

Pour conclure, le trésorier estime que la situation est bonne ou presque et qu'il faudra suivre de près le financement en raison de l'impact des jeunes de la section athlétisme qui augmentent à notre satisfaction. Il termine en remerciant tous les membres engagés dans les différentes sections, ainsi que tous les bénévoles qui aident le Club pour toutes les petites et grandes tâches comme le meeting du C.H.P., la Course des Ponts.

Rapport des vérificateurs des comptes. Les comptes ont été vérifiés par de nombreux contrôles et recherches en concordance avec la comptabilité présentée avec les différents documents et pièces comptables. Les vérificateurs soulignent la bonne tenue de la comptabilité et ils demandent à l'assemblée de donner décharge au trésorier pour les comptes 2025 en le remerciant de la bonne tenue de ceux-ci.

5. Discussion et approbation des rapports : Il y a une question sur les coûts électriques en raison d'un boiler défectueux. Une autre question est posée sur les problèmes d'imposition mais la réponse ne peut pas être donnée ce soir. En conclusion, tous les rapports sont approuvés par l'ensemble des membres présents

6. Election du Président et du comité. Le Président et le reste du comité sont réélus avec acclamations.

7. Election des vérificateurs des comptes : Les deux vérificateurs Bernard DONATI et Jean PERONE sont reconduits dans leur fonction avec Ronald BROCARD comme suppléant.

8. Cotisations. Elles restent inchangées.

9. Organisation des courses : la course des Ponts 2025 a eu un beau succès. La prochaine aura lieu le 19.04. 2026 avec des séances de préparation très bien organisées. Le meeting d'août est incertain en raison des travaux au stade de CHAMPEL.

10. Propositions individuelles. Il n'y a pas eu de proposition adressée avant l'A.G.

11. Divers : Des récompenses ont été remises à plusieurs athlètes avec une innovation pour l'année écoulée. Le choix a été fait sur l'engagement, l'assiduité et la progression des athlètes récompensés. Une petite discussion a eu lieu sur le nouveau logo à la question d'un membre.

Le Président remercie les membres présents et il lève la séance à 20 h 00. Les participants de cette assemblée sont cordialement invités à manger les spaghettis à la bolognaise préparés par nos bénévoles qui sont remerciés.

Le rédacteur du procès-verbal : ZEHFUS Dominique